

Le Communiqué du Conseil des ministres du 19 mars 2018

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des ministres, lundi 19 mars à 10 h, au Palais de la République.

Entamant son propos par l'accident de l'hélicoptère de l'armée sénégalaise, de retour d'une mission à caractère social, le Chef de l'Etat fait observer une minute de silence à la mémoire des victimes du crash survenu mercredi 14 mars 2018, dans la commune de Toubacouta.

Le Président de la République présente à nouveau les condoléances de la Nation aux Forces armées, ainsi qu'aux familles des victimes, et réitère ses vœux de prompt rétablissement aux blessés, bien pris en charge par l'Etat.

Ainsi, le Chef de l'Etat magnifie l'engagement quotidien des forces de défense et de sécurité, auprès des populations, qui participe à la consolidation du socle Armée - Nation sur lequel repose la stabilité et le rayonnement du Sénégal.

En outre, le Président de la République salue la rapidité des secours avec la participation remarquable des populations de la localité de l'accident.

Evoquant la mort de nos deux compatriotes résidant en Espagne, le Chef de l'Etat demande aux autorités espagnoles de faire toute la lumière sur ces affaires. Il réitère, au nom de la nation, ses condoléances à leurs familles et, aux représentations du Sénégal, ses instructions relatives au renforcement de la protection des Sénégalais vivant à l'étranger.

Poursuivant sa communication autour des préparatifs de la célébration du 58ème anniversaire de l'accession du Sénégal à la souveraineté internationale, le Président de la République indique que cette fête de l'Armée et de la jeunesse doit mobiliser dans la communion, toutes les populations, les élèves et étudiants, les forces vives de la nation autour du patriotisme et de l'exaltation des valeurs de la République.

Dès lors, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de prendre toutes les dispositions requises, pour assurer un parfait déroulement des prises d'armes, défilés civils et militaires et célébrations sur toute l'étendue du territoire national.

Abordant le pilotage des stratégies d'encadrement de la jeunesse, le Président de la République rappelle au Gouvernement l'impérieuse nécessité d'asseoir la mise en œuvre consensuelle d'une politique de jeunesse adaptée à la fois à nos valeurs culturelles et aux enjeux d'un monde ouvert et en perpétuelle mutation.

Ainsi, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de faire de la prochaine Semaine nationale de la Jeunesse, prévue du 31 mars au 7 avril 2018, un moment intense de mobilisation et de réflexion sur l'avenir de la Jeunesse, dont les clés de succès restent fondamentalement : l'éducation, la formation, le civisme, le patriotisme et l'assurance d'une insertion socioprofessionnelle garantissant l'emploi décent, l'épanouissement individuel et le bien-être collectif.

A cet égard, le Président de la République insiste sur l'urgence, pour le Gouvernement, en rapport avec tous les acteurs sociaux impliqués, de procéder à une évaluation dynamique et systématique des politiques de jeunesse.

Enfin, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de renforcer les moyens du Conseil national de la Jeunesse, afin de soutenir son rôle central dans le déploiement de la stratégie nationale d'encadrement et de promotion de la Jeunesse.

Par ailleurs, évoquant l'apaisement consensuel du climat social en milieux scolaire et universitaire, le Président de la République salue les accords conclus, sous l'égide du Premier Ministre, entre le Gouvernement et les syndicats d'enseignants notamment du supérieur.

A cet effet, le Chef de l'Etat rappelle qu'il attache du prix au respect scrupuleux des engagements à matérialiser, dans les meilleurs délais, selon le calendrier d'exécution fixé.

En outre, le Président de la République demande à tous les acteurs du secteur de l'Education de cultiver en permanence le dialogue, le sens des responsabilités en tenant compte des importants efforts consentis par le Gouvernement.

Ainsi, le Chef de l'Etat, invite les enseignants à reprendre les cours, afin de préserver la qualité de la formation et des diplômés ainsi que le leadership international de l'Ecole sénégalaise et des structures universitaires nationales.

Abordant la modernisation du site du Daaka de Médina Gounass, le Chef de l'Etat adresse ses chaleureuses félicitations et ses sincères remerciements au Khalife de Médina Gounass, Thierno Amadou Tidiane BA, pour son accueil chaleureux et le bon déroulement de l'édition 2018 de la retraite spirituelle et exhorte le gouvernement à poursuivre les efforts

remarquables consentis pour améliorer significativement le confort et le séjour des pèlerins sur ce site religieux.

Le Président de la République a terminé sa communication par le suivi de la coopération, des partenariats et sur son agenda diplomatique.

Le ministre des Forces armées, assurant l'intérim du Premier ministre a rendu compte de la coordination de l'action gouvernementale.

Le ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point de la conjoncture économique nationale et internationale

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a rendu compte du déroulement de la campagne de commercialisation arachidière et de la préparation de la prochaine campagne agricole.

Le ministre des Mines et de la Géologie a fait une communication autour du développement stratégique des mines et de la géologie.

Le ministre auprès du Président de la République en charge du Suivi du Plan Sénégal Emergent a fait le point de l'état d'avancement des projet et réformes.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a examiné et adopté :

- le projet de loi portant révision de la Constitution,

- le Projet de loi portant modification du Code électoral,

- le Projet de loi relatif à la répression des infractions prévues par les Actes uniformes adoptés en application du Traité relatif à l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique.

Le Secrétaire général du Gouvernement,

Porte-parole